

**Pôle d'animation - Construction d'une Maison de quartier
et d'une Médiathèque - ORU de Planoise - Concours de maîtrise d'œuvre -
Choix du maître d'œuvre**

«M. LE MAIRE : Nous allons retirer ce point de l'ordre du jour car il y a eu un jury aujourd'hui qui a effectivement choisi des architectes. Il se trouve que la phase de négociation, que nous pensions mener à bien dans l'après-midi concernant entre autres le taux de rémunération des architectes, n'est pas terminée. Je ne souhaite pas que nous négocions dans l'urgence sous la pression, car il s'agit quand même de sommes importantes. Aussi, je pense qu'il est sage de retirer ce dossier de l'ordre du jour. S'il le faut, je n'exclus pas une réunion extraordinaire du Conseil Municipal où il n'y aurait qu'un point, je m'en excuse par avance car réunir tout le monde pour un point c'est ennuyeux mais il s'agit là des intérêts financiers de la Ville. Cela aussi, mon cher ami Jean ROSSELOT, c'est à mon avis de la bonne gestion et c'est aussi pour montrer à l'ensemble des acteurs dans le domaine du bâtiment que nous sommes très vigilants par rapport à cela.

On retire donc ce dossier. On veillera à ne pas fixer cette séance supplémentaire pendant les vacances scolaires. Nous avons un Conseil le 29 mars, si les services nous disent qu'il faut en faire un avant, on le fera. La négociation devait se terminer cet après-midi mais il y a eu des difficultés pour joindre les architectes qui étaient en déplacement, donc je préfère retirer ce dossier par prudence, je le répète, pour ne pas négocier sous la pression».

Dont acte.